Requête de financement dans le cadre du programme de renforcement des capacités du système éducatif Guinéen

Guichet SCG – GPE

Note conceptuelle

20 Février 2026

Résumé du grant	
Budget Total	**$509 880**
Frais de l'Agent Partenaire	**$35 691**
Durée du grant	30 mois
Contact	IIPE - UNESCO
	7-9 Rue Eugène Delacroix, 75016 Paris
	Tel: 1 45 03 77 00
	Jean Claude Ndabananiye
	jc.ndabananiye@iiep.unesco.org

Contenu

SEC.TION I : CONTEXTE GENERAL ET JUSTIFICATION 4
1.1 Contexte national et enjeux du secteur éducatif 4
1.2 Opportunités stratégiques et catalyseurs du changement 6
SECTION 2 : OBJECTIFS, RESULTATS ATTENDUS ET STRATEGIE DE MISE EN OEUVRE 7
Mission du guichet des renforcements des capacités SCG 7
Objectif global 7
Objectifs spécifiques par composante 7
Résultats attendus 8
Alignement avec les priorités nationales et internationales 8
Stratégie de mise en œuvre 9
SECTION 3 : PRESENTATION DU PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITES 15
COMPOSANTE 1 : FINANCEMENT DE L'ÉDUCATION ET EFFICACITÉ 15
COMPOSANTE 2 : DONNÉES ET PREUVES POUR LE PILOTAGE 23
COMPOSANTE 3 : PLANIFICATION SENSIBLE AU GENRE 29
Budget 34

Official Use Only

LISTE DES ABRÉVIATIONS	
AE/CP	Autorisation d'Engagement / Crédits de Paiement
AFD	Agence Française de Développement
AMI	Appel à Manifestation d'Intérêt
BAS	Budget d'Affectation Spéciale
BSD	Bureau de Stratégie et de Développement
CDP	Contrats de Performance
CIPC	Comité Interministériel de Pilotage et de Coordination
DAF	Direction des Affaires Financières
DPPD	Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses
DRH	Direction des Ressources Humaines
ETFP	Enseignement Technique et la Formation Professionnelle
FCE	Fonds Commun de l'Éducation
GAR	Gestion Axée sur les Résultats
GCI	Gender at the Center Initiative (Initiative Priorité à l'Égalité)
GEA	Girl's Education Accelerator (Financement Accélérateur pour l'Éducation des Filles)
GPE	Global Partnership for Education (Partenariat Mondial pour l'Éducation)
GSE	Groupe Sectoriel Éducation
GCTI	Groupe Consultatif Technique Indépendant
IIPE	Institut International de Planification de l'Éducation
LFI	Loi de Finance Initiale
MEPUA	Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Alphabétisation
MESFP-E	Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle et de l'Emploi
MESRS-I	Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
OSC	Organisations de la Société Civile
PAP	Projet Annuel de Performance
PAPB	Plan d'Actions Pluriannuel Budgétisé
PATB	Plan d'Action Triennal Budgétisé
PPBSE	Planification, Programmation, Budgétisation, Suivi-Évaluation
ProDEG	Programme Décennal de l'Éducation en Guinée
PTA	Plan de Travail Annuel
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RAP	Rapport Annuel de Performance
RIA	Rapport Infra-Annuel
S&E	Suivi et Évaluation
SCG	System Capacity Grant (Financement pour le Renforcement des Capacités du Système)
SIGE	Système d'Information et de Gestion de l'Éducation
ST/CP-ProDEG	Secrétariat Technique de Coordination et de Pilotage du ProDEG
TDR	Termes de Référence
UNGEI	Initiative des Nations Unies pour l'Éducation des Filles
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture
WiLL	Women in Learning Leadership (Femmes pour le Leadership de l'Apprentissage)

Official Use Only

SEC.TION I : CONTEXTE GENERAL ET JUSTIFICATION

1.1 Contexte national et enjeux du secteur éducatif

Depuis plusieurs années, la Guinée s'engage résolument dans la transformation de son système éducatif à travers le Programme Décennal de l'Éducation en Guinée (ProDEG 2020-2029), qui constitue le cadre stratégique de référence pour le renforcement de la qualité, de l'équité et de l'accessibilité de l'éducation. Cependant, malgré les avancées enregistrées, plusieurs goulots d'étranglement critiques freinent la mise en œuvre efficace des réformes prioritaires et la réalisation des objectifs de développement durable en matière d'éducation.

Insuffisance chronique des ressources et efficacité budgétaire

Le financement de l'éducation en Guinée demeure nettement insuffisant pour assurer une couverture universelle de qualité. En 2024, le financement public alloué à l'éducation représentait seulement 10,54% du budget total de l'Etat, contre une norme internationale de 20%. Depuis son adoption en 2019, le plan décennal du secteur de l'éducation (PRODEG) présente systématiquement un besoin de financement conséquent, et cette sous-dotation structurelle compromet la capacité du système à recruter, former et déployer les enseignants en nombre suffisant, à équiper les écoles en ressources didactiques adéquates, et à offrir un environnement scolaire propice à l'apprentissage.

Au-delà du volume insuffisant, l'analyse des flux budgétaires révèle également des inefficiences importantes dans l'utilisation des ressources disponibles. Les mécanismes d'allocation des crédits ne sont pas toujours alignés sur les priorités sectorielles, et les outils de suivi de l'exécution budgétaire ne permettent pas de mesurer systématiquement le rapport coûts-résultats de chaque intervention. L'absence d'une budgétisation par programme et une culture de gestion axée sur les résultats (GAR) limitent la capacité à justifier les dépenses par leurs impacts sur la scolarisation et l'apprentissage.

Renforcer le financement domestique de l'éducation et améliorer l'efficacité de son utilisation constitue donc un préalable incontournable à la réforme du système éducatif et à la réalisation de l'agenda 2030 en matière d'éducation.

Fragmentation de la coordination sectorielle et faiblesse des mécanismes de pilotage

La mise en œuvre du ProDEG implique une coordination étroite entre le Ministère de l'Éducation, les ministères sectoriels partenaires (enseignement technique et formation professionnelle, jeunesse et emploi), les partenaires techniques et financiers (PTF) et les acteurs de la société civile. Or, l'analyse du contexte institutionnel révèle une coordination sectorielle fragmentée, caractérisée par :

- Un cloisonnement des interventions entre ministères et acteurs, limitant la cohérence globale du soutien au système éducatif ;
- Une capacité inégale au niveau décentralisé : les régions et communes ne disposent pas des mêmes ressources techniques et logistiques pour piloter les décisions nationales ;
- Un dialogue insuffisant entre le gouvernement et les partenaires, affectant la mobilisation des ressources et l'alignement des appuis externes.

Les structures formelles de coordination (Comité Interministériel de Pilotage et de Coordination – CIPC, Groupe Sectoriel Étendu – GSE, comités régionaux) existent, mais leur fonctionnement reste inégal et leur capacité à traduire les orientations en actions concrètes demeure limitée. L'absence

Official Use Only

d'une évaluation formelle de ces mécanismes empêche également d'identifier précisément les blocages et d'adapter continuellement les processus.

L'opérationnalisation efficace du Pacte de Partenariat 2024-2027 et la mise en œuvre de la réforme prioritaire autour de la professionnalisation des enseignants requièrent un renforcement substantiel des capacités institutionnelles et un dialogue sectoriel renforcé à tous les niveaux.

Insuffisance des données et preuves pour la prise de décision

Un système éducatif performant doit reposer sur l'utilisation systématique de données fiables, actualisées et pertinentes pour piloter les décisions stratégiques et opérationnelles. Or, en Guinée, plusieurs défis entravent l'émergence d'une culture de la décision basée sur les preuves :

- Le Système d'Information et de Gestion de l'Éducation (SIGE) est en phase de consolidation, et sa couverture géographique ainsi que la qualité de ses données varient selon les régions ;
- Les délais de production et de validation des données statistiques sont trop longs pour alimenter les cycles de planification annuels ;
- Les capacités d'analyse et d'utilisation des données aux niveaux décentralisés restent faibles, limitant l'appropriation des outils de pilotage basés sur les résultats ;
- L'absence d'une stratégie claire de dissémination et de valorisation des données auprès des acteurs clés (planificateurs, décideurs, personnels éducatifs) réduit leur utilité pour la prise de décision.

La production régulière de données fiables et leur utilisation systématique dans les processus de planification, budgétisation et suivi-évaluation du secteur est une condition sine qua non pour accélérer la mise en œuvre du ProDEG et assurer que les investissements éducatifs produisent les résultats attendus.

Inégalités de genre persistantes et faiblesse de l'intégration du genre dans la planification

Malgré une volonté politique affirmée d'améliorer l'accès et la qualité de l'éducation pour tous, la Guinée fait face à des disparités de genre criantes qui affectent la scolarisation et l'apprentissage des filles à tous les niveaux du système éducatif. Les analyses disponibles montrent :

- Un accès inégal à l'éducation : environ 10 points de pourcentage de différence entre les taux de scolarisation net des filles et des garçons au primaire, avec des écarts encore plus importants dans certaines régions ;
- Une rétention plus faible des filles, particulièrement entre le primaire et le secondaire, notamment en raison des mariages et des grossesses précoces ;
- Un nombre insuffisant d'enseignantes et directrices d'écoles (moins de 4% de femmes enseignantes au primaire et moins de 19% au secondaire), créant un déficit de modèles féminins et renforçant les stéréotypes de genre ;
- Une intégration insuffisante de l'égalité de genre les processus de budgétisation et de suivi-évaluation du secteur.

Ces inégalités ne sont pas simplement des enjeux d'équité sociale, mais aussi des facteurs critiques freinant le développement économique et social du pays. L'intégration systématique et substantielle du genre dans la planification, la budgétisation et le suivi du secteur est essentielle pour accélérer les progrès vers l'égalité des genres et contribuer au programme SIMANDOU 2040.

Official Use Only

1.2 Opportunités stratégiques et catalyseurs du changement

Malgré ces défis, le contexte du secteur éducatif guinéen présente plusieurs opportunités permettant une accélération des réformes :

La continuité du ProDEG et l'inscription dans une logique de moyen terme

Le ProDEG (2020-2029) fournit un cadre de planification pluriannuelle stable et collectivement endossé. Les progrès enregistrés jusqu'à présent, notamment dans le renforcement des structures de coordination et l'amélioration des taux de scolarisation, constituent une base solide sur laquelle consolider les acquis et accélérer les transformations structurelles.

L'adoption du Pacte de Partenariat 2024-2027

Le Pacte de Partenariat, finalisé en 2024 par la Guinée en partenariat avec le GPE et les acteurs du secteur, constitue un cadre stratégique partagé définissant la vision à moyen et long terme, les priorités d'intervention et les mécanismes de coordination du secteur éducatif. L'intégration de la réforme prioritaire autour de la professionnalisation des enseignants, ainsi que l'identification des facteurs favorables dans les domaines de la coordination, du financement, des données et de l'égalité de genre, crée une fenêtre d'opportunité pour renforcer les capacités institutionnelles nécessaires à sa mise en œuvre.

La mobilisation croissante des partenaires techniques et financiers

L'engagement du GPE, de l'Agence Française de Développement (AFD), de la Banque Mondiale et d'autres partenaires en faveur du secteur éducatif guinéen offre des opportunités de financement et d'appui technique pour soutenir la mise en œuvre des réformes prioritaires. Un dialogue efficace entre le gouvernement et ces partenaires, renforcé par une coordination institutionnelle solide, maximisera l'impact des appuis et assurera une meilleure complémentarité.

Le programme national SIMANDOU 2040 et les ressources minières au service de la transformation éducative

La Guinée s'est dotée d'une feuille de route ambitieuse de transformation économique et socio-économique durable pour les 15 prochaines années, le programme SIMANDOU 2040. Porté par la vision du Chef de l'État, ce programme stratégique identifie l'éducation et la culture comme l'un de ses cinq piliers prioritaires pour bâtir une Guinée plus prospère et équitable à l'horizon 2040.

Ce programme national envisage de mobiliser des investissements structurants massifs (estimés à plus de 200 milliards USD) pour transformer les secteurs clés de l'économie guinéenne, dont l'éducation est reconnue comme un levier fondamental de développement. Dans ce cadre, la Simandou Academy a été créée pour former les talents guinéens aux métiers stratégiques (ingénierie, technologies, agriculture durable, gestion de projets) et soutenir activement la transformation du pays.

Cette reconnaissance institutionnelle de l'importance de l'éducation et de la formation crée un environnement politique favorable pour renforcer les capacités du système éducatif à tous les niveaux et assurer que le secteur est en mesure de contribuer pleinement à l'agenda de développement national. Le renforcement des capacités institutionnelles que le SCG apportera aux trois composantes critiques (financement, données, genre) s'inscrira donc dans une dynamique cohérente avec cette vision stratégique de transformation nationale.

Official Use Only

SECTION 2 : OBJECTIFS, RESULTATS ATTENDUS ET STRATEGIE DE MISE EN OEUVRE

Dans ce contexte, l'UNESCO, à travers son Institut International de Planification de l'Education (UNESCO-IIPE), a été désigné en tant qu'agent partenaire du GPE pour accompagner un programme pluriannuel de renforcement des capacités au titre du Guichet de Renforcement des Capacités du Système (*System Capacity Grant* – SCG).

Mission du guichet des renforcements des capacités SCG

Le financement SCG (728 400 USD, révisé en juin 2025) vise à renforcer les capacités du système éducatif guinéen en s'appuyant sur les acquis du ProDEG (2020-2029) et en contribuant à l'atteinte du Pacte de Partenariat adopté en 2024. Cette mission s'organise autour de quatre domaines d'intervention prioritaires :

1. **Financement domestique et efficience** : Améliorer le volume et l'efficacité du financement national, en adoptant une budgétisation axée sur les résultats et en optimisant l'utilisation des ressources disponibles.
2. **Coordination sectorielle** : Renforcer les mécanismes institutionnels de pilotage (CIPC, GSE, comités régionaux) et améliorer le dialogue entre gouvernement et partenaires techniques et financiers.
3. **Données et preuves** : Consolider les systèmes d'information pour produire régulièrement des données fiables, accessibles et utilisées dans les processus décisionnels à tous les niveaux.
4. **Planification sensible au genre** : Intégrer systématiquement l'égalité de genre dans la planification, la budgétisation et le suivi-évaluation du secteur.

Objectif global

Ce programme multi-composante vise à renforcer les capacités institutionnelles et opérationnelles du système éducatif guinéen pour accélérer la mise en œuvre du ProDEG et du Pacte de Partenariat, en accordant une attention particulière à l'efficacité du financement, à la qualité de la production et de l'utilisation des données, et à l'intégration systématique de l'égalité de genre dans tous les processus de planification et budgétisation.

Objectifs spécifiques par composante

Composante 1 : Financement de l'éducation et efficacité

- OS1 : Renforcer la capacité des ministères en charge de l'éducation et de l'éducation en Guinée à améliorer l'efficacité et l'équité de l'allocation des ressources budgétaires en mettant en place une budgétisation par programme et la gestion axée sur les résultats (GAR)
- OS2 : Optimiser l'allocation des ressources selon des critères d'équité, de genre et de vulnérabilité
- OS3 : Améliorer la transparence budgétaire et le dialogue avec les partenaires techniques

Composante 2 : Données et preuves pour le pilotage

- OS1 : Consolider le cadre institutionnel de suivi-évaluation et de production de données
- OS2 : Améliorer la qualité des indicateurs, des données et des dispositifs de validation

Official Use Only

- OS3 : Renforcer l'analyse des données et la production de rapports analytiques de qualité
- OS4 : Développer et déployer des tableaux de bord dynamiques pour le suivi et le pilotage sectoriel, et former les acteurs pour leur utilisation et maintenance

Composante 3 : Planification sensible au genre

- OS1 : Intégrer le genre de manière systématique dans la chaîne PPBSE
- OS2 : Renforcer les capacités et l'engagement de l'ensemble des acteurs en matière de genre

Résultats attendus

Au terme de la mise en œuvre de cet appui (30 mois), on attend que :

- Le gouvernement disposera de cadres politiques, d'outils et de processus renouvelés pour une budgétisation plus efficace et équitable, avec une allocation des ressources davantage alignée sur les priorités du ProDEG ;
- Le système d'information éducatif sera consolidé, avec une meilleure qualité des données, des délais raccourcis de production statistique, et une utilisation renforcée des données dans les processus de décision à tous les niveaux ;
- Le genre sera intégré de manière systématique et substantielle dans les outils de planification et budgétisation du secteur, avec une augmentation mesurable de l'attention accordée aux inégalités de genre dans les programmes et les budgets.

Alignement avec les priorités nationales et internationales

Cette requête s'inscrit dans un alignement direct avec :

- Le ProDEG (2020-2029) et ses axes stratégiques autour de la qualité, l'équité et l'efficacité ;
- Le Pacte de Partenariat 2024-2027 de la Guinée, qui identifie le renforcement de la coordination sectorielle, du financement domestique et de la qualité des données comme des facteurs favorables essentiels ;
- Les Objectifs de Développement Durable, notamment l'ODD 4 relatif à une éducation de qualité inclusive et équitable ;
- L'engagement politique du gouvernement guinéen en faveur de l'amélioration du secteur éducatif et la volonté d'accélérer les réformes structurelles en lien avec les efforts de modernisation de la gouvernance financière (reforme de gestion de finances publiques) et le programme présidentiel SIMANDOU 2040.

La synergie entre ces trois composantes – financement, données et genre – garantira une approche cohérente et transversale du renforcement des capacités, favorisant une évolution substantielle des processus de gouvernance et de pilotage du système éducatif guinéen.

Official Use Only

Stratégie de mise en œuvre

Approche générale et principes directeurs

L'IIPE-UNESCO propose une approche intégrée, participative et orientée vers le changement systémique, fondée sur les principes suivants :

- **Approche holistique** : Les trois composantes d'intervention sont intrinsèquement liées et doivent être traitées de manière cohérente. La budgétisation axée sur les résultats améliore l'allocation des ressources ; les données informent la planification sensible au genre ; l'efficience budgétaire libère des ressources pour les priorités nationales.
- **Approche axée sur le renforcement des compétences** : l'IIPE assurera la mise en ouvre d'un dispositif de formation et d'un accompagnement technique afin d'assurer le développement d'un vivier des experts nationaux qui contribueront activement à la mise en œuvre du programme et à la réalisation de ses résultats.
- **Approche du changement institutionnel et pérennité :** Au-delà du renforcement de capacités techniques, le programme accompagnera l'intégration durable des outils, processus et pratiques dans les structures nationales, afin d'assurer un ancrage institutionnel solide et la continuité des résultats au-delà de l'appui externe. Cet effort concernera les niveaux central et déconcentré et impliquera un travail sur les processus, les rôles, les mécanismes de coordination et les modalités de suivi.
- **Leadership national et appropriation** : L'IIPE se positionne en tant que facilitateur technique et partenaire d'apprentissage. Le gouvernement guinéen, en particulier le ST/CP-ProDEG, le CIPC et les services clés des ministères sectoriels (BSD, DAF, DRH, Cellule Genre, IRE), reste maître d'ouvrage de ce programme de renforcement des capacités.

Co-construction du programme de renforcement des capacités

La réussite de ce programme dépendra largement de la qualité de sa co-construction entre l'IIPE-UNESCO et la partie nationale. Bien que l'IIPE dispose d'une expertise technique nécessaire pour mener à bien la réalisation des activités de ce programme, cette expertise ne saurait être transplantée mécaniquement en contexte guinéen. Elle devra être contextualisée, adaptée et coconstruite avec les acteurs guinéens pour assurer l'appropriation et la pertinence.

C'est dans ce cadre qu'il est envisagé d'organiser dès le lancement des activités un atelier de co-construction du programme de renforcement des capacités qui permettra de :

- Préciser les contours du programme, notamment le volet formation et de renforcement des capacités, transversal à l'ensemble du dispositif.
- Définir les formations de ce programme, les modules de formation, préciser les objectifs pédagogiques et les modalités de déploiement.
- Identifier les profils des bénéficiaires dans chaque composante et activités du programme.
- Consolider le partenariat entre la partie nationale et l'IIPE, créant une dynamique positive et un engagement partagé pour la réussite du programme.

Official Use Only

Cet atelier se tiendra dans les locaux de l'IIPE à Paris et regroupera une équipe nationale restreinte à 5 cadres issus du MENA-ETFP[1] , du MESRI et du Ministère des Finances et du Budget. Ils seront précisément sélectionnés en fonction de leur rôle dans la chaine PPBSE des deux ministères sectoriel (DAF, Chef Comptable, BSD, ST-CP) et de leurs capacités à contribuer à la conception du programme de renforcements de capacités (Cellule de formation du Ministère des Finances et du Budget). Cette visite devrait être programmée au cours des 2-3 premiers mois du programme et sera placées sous la coordination du Secrétaire Technique du ProDEG.

Au-delà de la co-construction technique, l'atelier à Paris vise à renforcer une dynamique collaborative entre les services BSD et DAF au sein du MENA-ETFP - deux structures traditionnellement en compétition malgré leur interdépendance critique pour le bon fonctionnement de la chaine PPBSE, et dont la collaboration effective déterminera le succès long-terme de ce programme. Cette dynamique serait impossible à reproduire avec des consultations fragmentées en Guinée.

Sous réserve de validation par la partie nationale, l'atelier à l'IIPE-Paris compte mobiliser les profils suivants :

BSD du MENA-ETFP : directeur ou son adjoints (1 personne)	Justification : Leadership stratégique sur la budgétisation par programme et GAR Rôle pendant mission : Co-concevoir l'approches budgétisation par programme, définir les besoins formation DAF/planificateurs Rôle pédagogique attendu pendant le programme : Superviser le déploiement des formations en planification et budgétisation auprès des services
BSD du MSRS: directeur ou son adjoint (1 personne)	Justification : Assurer harmonisation approches entre MEPUA et MESRS (dans une optique 3 ministères) Rôle pendant mission : Valider adaptation approches aux spécificités MESRS Rôle pédagogique attendu pendant le programme: Déployer les formations harmonisées dans auprès des services
Chef Comptable MEPUA (1 personne)	Justification : Expertise technique en gestion financière publique et systèmes comptables Rôle pendant mission : Définir formations courantes comptables, critères qualité données financières Rôle pédagogique attendu pendant le programme : Contribution future à la formation et la diffusion des bonnes pratiques auprès des cadres comptables et contrôleurs financiers
Secrétaire Technique Permanent (ST-CP) (1 personne)	Justification : Pilotage stratégique et coordination inter-ministères Rôle pendant mission : Assurer articulation l'articulation de ce programme de renforcement des capacités notamment son volet pédagogique avec l'ensemble des appuis techniques en cours par d'autres partenaires notamment par le DAT-FCE.

[1] Il s'agit du nouveau ministère de l'éducation nationale et de l'ETFP regroupant deux anciens ministères en charge de l'enseignement pré-universitaire (MEPUA) et de l'enseignement technique et de la formation professionnelle.

Official Use Only

	Rôle attendu pendant le programme : Piloter l'implémentation coordonnée au niveau sectoriel pendant la mise en œuvre du programme.
Cellule du ministère des Finances et du Budget en charge des formations sectorielles dans le cadre de la reforme budget programme (1 personne)	Le choix de l'expert du Ministère du Budget renforce la dimension de pérennisation des formations : cet expert assurera que les modules coconstruits soient intégrés et institutionnalisés au sein du ministère des Finances et du Budget dans le cadre de leur programme des formations destinées aux ministères sectoriels dans le cadre du déploiement de la réforme du budget programme. Ce programme d'appui à la chaine PPBSE par l'IIPE prévoit une collaboration étroite avec ladite cellule pour un alignement aux reformes nationales en matière de finances publiques

Collaboration avec les structures et initiatives existantes

Ce programme sera mis en œuvre avec l'implication forte attendue de l'ensemble des autres ministères/structures impliquées (Ministère du Budget, finances, Trésor, Dispositif d'Assistance Technique du Fonds Commun). Cette coordination sera assurée par le ST-CP et visera à :

- Assurer la cohérence avec les plans d'action sectoriels financés sur ressources nationales et sur le Fonds commun.
- Renforcer les synergies entre les reformes en cours.
- Éviter les duplications, promouvoir le dialogue et maximiser l'impact des interventions.

Approche orientée vers la durabilité et le changement institutionnel

L'IIPE propose une approche visant à briser le cycle de dépendance vis-à-vis de l'expertise externe, et de progressivement transférer les capacités aux acteurs nationaux :

- **Apprentissage par la pratique** : les approches « learning-by-doing » où les cadres apprennent en menant réellement les activités (élaboration d'indicateurs, budgétisation, etc.) plutôt que à travers des formations théoriques seront privilégiées.
- **Outillage et documentation** : Chaque intervention (formation et accompagnement technique) produit des outils, guides et matériels documentés pouvant être utilisés ultérieurement sans appui externe.
- **Intégration dans les structures nationales** : Les outils et processus mis en place seront formellement intégrés dans le mandat des structures permanentes (BSD pour la planification, DAF pour la budgétisation, ST/CP-ProDEG pour la coordination) afin que leur adoption et maintient soit assuré au-delà de ce programme.
- **Formation de formateurs** : un vivier de formateurs nationaux (cadres du MEPUA, METFP et MESRI) aussi bien au niveau central que déconcentré prendront le relais pour assurer la durabilité de la formation après notre retrait.

Méthodologie de travail proposée

Cette approche constitue le socle méthodologique du programme et se déclinera de manière progressive à travers les trois phases opérationnelles présentées ci-après :

Phase	Description

Official Use Only

Renforcement des fondamentaux	Cette première phase vise à consolider les connaissances de base des 30 à 40 experts nationaux sélectionnés à travers des formations qui conçues sur la base d'une pédagogie interactive combinant apports conceptuels, exercices pratiques et études de cas contextualisées au système éducatif guinéen. L'objectif est de créer un socle commun de compréhension et de compétences sur lequel s'appuiera l'ensemble du programme.
Transfert des compétences	Une fois les fondamentaux maîtrisés, l'appui se poursuit à travers un accompagnement technique rapproché des experts nationaux, ou 'coaching', favorisant l'application directe des compétences dans le contexte professionnel des équipes nationales. Cette phase porte notamment sur la production de livrables clés, tels que des outils, guides et ressources adaptés aux réalités locales et la mise en œuvre de processus opérationnels. Elle vise à assurer un véritable transfert de compétence par la pratique et l'apprentissage en situation de travail.
Institutionnalisation et pérennité	Tout au long du programme, les équipes sont accompagnées pour intégrer durablement les nouveaux outils et ressources au sein des dispositifs existants. Cette phase contribue à renforcer les structures nationales et consolider les mécanismes permettant la pérennisation des formations et à leur appropriation institutionnelle.

Pérennisation des formations

En complément de la phase d'institutionnalisation, la pérennisation des formations constitue un volet spécifique du programme, visant à assurer la continuité du dispositif de renforcement des capacités après la fin de l'appui externe.

Le programme prévoit d'associer les structures du Ministère du Budget à la conception, au développement et à la mise en œuvre des modules de formation. Cette démarche contribuera à renforcer leurs compétences en ingénierie de formation et à leur permettre d'étendre les modules à d'autres agents, y compris les nouveaux recrutés.

Par ailleurs, l'implication d'autres institutions nationales à vocation scientifique ou professionnelle, telles que l'Institut Supérieur des Sciences de l'Éducation de Guinée (ISSEG), pourra être envisagée en concertation avec les autorités nationales, afin d'élargir la portée du dispositif de formation auprès d'un public plus large et de renforcer l'impact et la durabilité du programme.

Visite pédagogique à l'étranger

Le présent programme de renforcement des capacités portera essentiellement sur les enjeux de la reforme budget programme et gestion axée sur les résultats (GAR). Parallèlement, le programme vise à intégrer l'égalité de genre de manière substantielle dans la chaine PPBSE au niveau sectoriel. Toutefois, ces réformes sont très récentes en Guinée puisque lancées seulement en 2024 par le ministère des finances et du budget. Or depuis plus d'une décennie le Maroc s'est établi comme leader africain et référence internationale sur deux domaines critiques pour ce programme (budget

Official Use Only

programme/GAR et budgétisation sensible au genre ou BSG) Dans ce contexte, la visite d'étude au Maroc poursuivra deux objectifs pédagogiques complémentaires étroitement liés.

i) *Le premier objectif porte sur l'apprentissage de la réforme budgétaire par programme*: les cadres nationaux (BSD, comptables, experts des cellules budget) observeront concrètement l'architecture budgétaire marocaine, comprendront le processus d'articulation entre planification, programmation et budgétisation, et les systèmes informatiques de gestion intégrée. Par ailleurs, cette visite permettra d'identifier les pièges courants et les solutions pratiques que le Maroc a dû surmonter au cours de ses dix ans d'implémentation opérationnelle - des apprentissages que la Guinée peut adapter pour accélérer sa propre transition.

ii) Le deuxième objectif, complémentaire au premier, porte sur l'apprentissage de la budgétisation sensible au genre : le Maroc offre un modèle d'institutionnalisation à grande échelle de la BSG avec un cadre méthodologique complet, des outils opérationnels d'analyse budgétaire sensible au genre, et une expérience documentée d'intégration du genre dans les allocations de ressources concrètes. Les Points Focaux Genre, les planificateurs, la Cellule Budget et les structures décentralisées apprendront non seulement les mécanismes techniques (formules de calcul sensibles genre, indicateurs différenciés, critères d'allocation), mais aussi les processus réalistes de changement institutionnel, les obstacles politiques et culturels rencontrés, et les calendriers réalistes pour véritablement institutionnaliser cette approche.

Cette visite à visée pédagogique sera organisée en partenariat avec Le Centre d'Excellence de la Budgétisation Sensible au Genre (CE-BSG) relevant du Ministère de l'Economie et des Finances au Maroc.

Sous réserve de validation par la partie nationale, la visite pédagogique mobilisera les profils suivants :

BSD MENA-ETFP et MESRS-Directeur ou Adjoint x 2	En tant que responsables de la stratégie budgétaire et de la programmation du secteur éducation, les BSD de deux ministères devront jouer un rôle central dans le pilotage de l'implémentation du budget programme au niveau central. La visite Maroc lui permettra d'observer comment le Maroc a structuré des programmes cohérents dans son secteur éducatif, comment il articule le budget programme avec ses propres objectifs stratégiques (équivalents du ProDEG et du Pacte Partenariat en Guinée), et comment fonctionne concrètement un processus d'arbitrage budgétaire fondé sur les résultats plutôt
Chefs Comptable MENA-ETFP et MESRS x 2	Responsable direct de l'exécution budgétaire et des contrôles financiers, les chefs comptables de deux ministères devront adapter les processus et systèmes comptables existants pour qu'ils fonctionnent de manière cohérente avec la nouvelle architecture budget programme. Leur participation à la visite au Maroc leur permettra de bénéficier de retours d'expérience d'un pays ayant réussi l'implantation des reformes similaires.

Official Use Only

Point Focal Genre x 1	La dimension genre soit transversale à l'ensemble du programme SCG.
Expert Cellule Ministère Budget - En charge Formations x 1	La cellule du ministère des Finances et du Budget en charge des Formations jouera un rôle essentiel dans les formations prévues dans ce programme, à la fois dans la phase conception et de formation, mais aussi pour la pérennisation de l'ensemble du dispositif de formation. Sa participation à la visite au Maroc lui permettra d'observer concrètement comment le Maroc a pérennisé ses propres formations en budgétisation programme.
Responsables planification et programmation budgétaire aux niveaux déconcentrés	L'implication du niveau déconcentré sera cruciale pour la réussite du présent programme de renforcement des capacités. L'inclusion de deux cadres du niveau déconcentré à la visite Maroc assurera que la réforme budgétaire descend effectivement jusqu'au terrain et ne reste pas cantonnée aux niveaux centraux en s'inspirant comment le Maroc a géré la dimension décentralisation et déconcentration dans le déploiement de reformes budgétaires et GAR.
Responsable société civile x 1	L'inclusion d'une représentante d'une organisation de la société civile à la visite Maroc visera à assurer que la réforme budgétaire du secteur bénéficie d'une redevabilité externe et d'un plaidoyer basé sur les preuves. Bien que la transformation institutionnelle repose largement sur l'engagement du gouvernement, la société civile joue un rôle essentiel de surveillance, de plaidoyer et de mobilisation qui renforce l'impulsion pour le changement et crée les conditions pour que les réformes soient véritablement mises en œuvre et durables.
Secrétaire Technique Permanent – ProDEG x 1	La participation à la visite au Maroc par le secrétaire permanent du ST-CP vise à assurer la cohérence et l'alignement de la réforme budgétaire à l'échelle du secteur entier. En tant que pilote stratégique et coordinateur inter-ministères responsable de la mise en œuvre du ProDEG et du Pacte de Partenariat, le ST-CP bénéficiera de l'expérience marocaine en matière de pilotage de reforme, de gestion de changement, synchronisation des cycles budgétaires des différents ministères.

Official Use Only

SECTION 3 : PRESENTATION DU PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITES

COMPOSANTE 1 : FINANCEMENT DE L'ÉDUCATION ET EFFICACITÉ

Objectif stratégique général

Renforcer la capacité des ministères en charge de l'éducation (MEPUA, METFP, MESRI) à améliorer l'efficacité et l'équité de l'allocation des ressources budgétaires en mettant en place une budgétisation par programme et une gestion axée sur les résultats (GAR), permettant une utilisation optimale des ressources disponibles au service du ProDEG et du Pacte de Partenariat.

Bénéficiaires :

- Personnel de la Direction des Affaires Financières (DAF) du MEPUA, METFPE et MESRSI
- Personnel des directions techniques du MEPUA, METFPE et MESRSI directement impliqué dans la planification et la mise en œuvre des activités
- Responsables de la planification et du suivi au sein des BSD de trois ministères
- Contrôleurs financiers et comptables publics assignés au secteur éducatif
- Gestionnaires financiers au niveau des directions régionales et préfectorales
- Equipe ST-CP

En outre, l'équipe de l'IIPE travaillera en complémentarité avec le dispositif d'assistance technique (DAT) du FCE qui accompagne les trois ministères sur les fonctions clés de la chaine PPBSE comme la planification, les finances publiques, la passation des marchés,etc.

Contexte et justification

L'analyse de la situation du secteur éducatif guinéen révèle plusieurs goulots d'étranglement critiques dans la gestion des finances publiques du secteur. Bien que la Guinée dispose d'un cadre juridique et institutionnel relativement moderne pour la gestion budgétaire, sa mise en œuvre effectif reste entravée par des lacunes importantes en matière de processus, d'outils et de capacités.

D'une part, les processus de budgétisation demeurent largement axés sur une logique de moyens plutôt que de résultats, ce qui limite la capacité du secteur à justifier les dépenses par leurs impacts sur la qualité et l'équité de l'éducation. L'outil de programmation pluriannuelle (CDMT) existe mais manquent de qualité, de cohérence interne et d'articulation avec les objectifs définis dans les documents stratégiques comme le PRODEG. De plus, les services déconcentrés participent insuffisamment au cycle budgétaire, limitant l'expression des besoins réels au niveau local.

D'autre part, l'allocation des ressources budgétaires entre niveaux d'administration (central, régional, déconcentré, établissements) et entre objectifs prioritaires du PRODEG ne suit pas une méthodologie formalisée, ce qui conduit souvent à des reconductions des allocations antérieures sans réelle analyse stratégique. Les critères d'équité, de genre et de vulnérabilité sont peu considérés dans ces décisions d'allocation, contribuant au maintien des disparités régionales et géographiques. A ce jour la consommation de crédits budgétaires reste majoritairement concentré au niveau central.

Official Use Only

Enfin, la transparence budgétaire reste limitée : les documents budgétaires (rapports d'exécution physique et financière) ne sont pas systématiquement publiés ou partagés à temps avec les partenaires techniques et financiers, affectant le dialogue sectoriel et la mobilisation coordonnée des ressources externes.

Ces défaillances, combinées à une capacité insuffisante des acteurs ministériels en matière de budgétisation par programme et de GAR, constituent un obstacle majeur à la mise en œuvre efficiente du ProDEG et à la réalisation des objectifs d'accès et de qualité fixés par le Gouvernement.

Activité 1.1 : Renforcement de la budgétisation par programme et gestion axée sur les résultats (GAR)

La mise en œuvre d'une budgétisation par programme et d'une gestion axée sur les résultats (GAR) est une réforme fondamentale pour transformer la gouvernance du secteur éducatif. Cette approche permet de passer d'une logique de moyens (« combien dépensons-nous ? ») à une logique de résultats (« qu'obtenons-nous en retour de cette dépense ? »), favorisant ainsi l'efficacité et la responsabilité des acteurs à tous les niveaux du système.

Cependant, l'expérience des ministères en charge de l'éducation en Guinée en matière de budgétisation par programme est encore à ses débuts, et les processus, outils et capacités techniques des équipes en charge de la planification, de la programmation et de la budgétisation gagnent à être renforcées. Des formations ad hoc ont été dispensées, mais elles ont rarement été systématisées et consolidées en un programme global et durable de renforcement des capacités. De plus, les outils nécessaires pour soutenir cette approche (manuels de procédures, modèles de programmation, guides d'élaboration des DPPD, PAP et RAP) sont soit fragmentés ou inexistants, rendant difficile la mise en pratique harmonisée de ces principes, ne serait-ce qu'au niveau central.

Cette activité vise donc à construire les fondations institutionnelles et techniques nécessaires pour que la budgétisation par programme et la GAR deviennent une pratique systématique et enracinée dans le fonctionnement des ministères.

Sous-activités et modalités de mise en œuvre.

1.1.1 Cartographie approfondie des processus et outils actuels de budgétisation

L'IIPE mènera d'abord un diagnostic exhaustif des processus et des outils actuellement utilisés par le MEPUA, le METFP et le MESRI pour la budgétisation. Ce diagnostic complètera l'analyse en cours actuellement par l'IIPE portant sur la revue des dépenses publiques dans le secteur de l'éducation en Guinée et donc un chapitre porte sur les enjeux de programmation et d'exécution budgétaire au MEPUA. Cet état des lieux complémentaire couvrira les aspects suivants :

i) L'analyse des macro et microprocessus budgétaires (des orientations centrales à la saisie décentralisée, en passant par les mécanismes d'agrégation, de consolidation et d'arbitrages budgétaires)
ii) L'inventaire des outils utilisés (logiciels, canevas, et feuilles de calcul, autres systèmes)
iii) Les rôles et responsabilités des différents acteurs impliqués
iv) L'articulation (ou la désarticulation) entre planification stratégique et opérationnelle, programmation pluriannuelle et budgétisation annuelle

Official Use Only

v) Les pratiques actuelles de budgétisation au niveau des services déconcentrés (inspections régionales, et préfectures)
vi) Les forces et faiblesses des processus existants, ainsi que les goulots d'étranglement

Cet état de lieux s'appuiera sur des entretiens structurés avec les responsables budgétaires des trois ministères (DAF, directeurs techniques, responsables de programmes), les services déconcentrés, et les partenaires techniques et financiers. Un rapport diagnostic sera produit, détaillant les constats et identifiant les améliorations prioritaires.

A l'issue de cet exercice, un rapport technique accompagné d'une feuille de route de recommandations et d'actions prioritaires sera élaboré et validé par les instances pertinentes (MEPU-A, METFP-E, MESRS-I, Ministère du Budget, Ministère des Finances et des PTF). Le Ministère du Budget jouera un rôle particulier dans l'élaboration de la feuille de route pour s'assurer que celle-ci est alignée avec la reforme de gestion de finances publiques en cours, donc l'introduction du budget programme en est un volet central.

1.1.2 Élaboration et déploiement d'un programme de renforcement des capacités sur mesure en budgétisation par programme et GAR

Sur la base du diagnostic, l'IIPE concevra un programme de renforcement des capacités adapté aux besoins spécifiques de chaque ministère et aux différents niveaux d'acteurs. Ce programme comprendra :
i) Des modules de formation théorique sur les principes de budgétisation par programme et de GAR
ii) Des sessions de formation pratique sur les techniques de budgétisation sectorielles, incluant :
- Les approches AE/CP (Autorisation d'Engagement / Crédits de Paiement) pour les projets d'investissement en lien avec les reformes de finances publiques en cours de déploiement.
- La conception d'une architecture budgétaire alignée sur les programmes de qualité
- L'élaboration et la révision des cadres de dépenses à moyen terme (CDMT) et des DPPD
- La formulation de Projets Annuels de Performance (PAP) cohérents avec les priorités stratégiques
- La production de Rapports Annuels de Performance (RAP) basés sur la collecte et l'analyse de données de performance

iii) Des sessions de formation spécialisées pour les services déconcentrés sur les outils et processus de budgétisation participative et ascendante
iv) Des sessions de sensibilisation sur l'intégration systématique de l'égalité de genre et des vulnérabilités dans la budgétisation

Le programme sera dispensé selon une approche d'apprentissage par la pratique, combinant sessions formelles de formation avec l'accompagnement direct du ministère dans l'élaboration des DPPD et PAP pour les cycles budgétaires suivants. Des matériels pédagogiques (manuels, guides pratiques, modèles d'outils) seront développés et remis aux participants pour faciliter l'apprentissage et la réplication ultérieure.

Au total, ce programme de renforcement des capacités devrait former environ 60 planificateurs et gestionnaires budgétaires aux niveaux central (MEPUA, METFP et MESRI) et déconcentré sur une période de 12-18 mois.

Official Use Only

Pour pérenniser les acquis, une collaboration étroite sera établie avec la Cellule de formation continue du Ministère du budget en charge d'accompagner la reforme des finances publiques auprès des acteurs sectoriels.

1.1.3 Accompagnement du déploiement progressif des outils de la chaîne PPBSE

Parallèlement au déploiement du programme de renforcement des capacités décrites dans 1.1.2, l'IIPE appuiera les ministères dans le déploiement effectif des outils et processus qui sous-tendent la chaîne PPBSE, en harmonisant les pratiques entre les trois ministères de l'éducation. Cet accompagnement comprendra :

a) Evolution du Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) vers un document de programmation pluriannuelle des dépenses (DPPD)

L'IIPE appuiera les ministères à :
- Réviser la structure et le contenu du CDMT actuel et le faire évoluer vers une programmation pluriannuelle glissante des dépenses (DPPD) formalisée, avec des objectifs, des cibles et des ressources définis sur 3-4 ans, et ce pour assurer une meilleure articulation entre les objectifs de politique éducative (PRODEG, Pacte), et les enveloppes budgétaires
- Mettre en place un processus régulier de mise à jour du CDMT/DPPD en ligne avec le cycle de révision du budget de l'État et les nouveaux constats de performance

b) Appui à l'élaboration de Projets Annuels de Performance (PAP) de qualité
En lien avec le CDMT/DPPD, le PAP doit traduire les priorités stratégiques du ProDEG en programmes annuels d'action avec des activités, des indicateurs et des cibles claires. L'IIPE aidera les trois ministères à :
- Concevoir une architecture cohérente de programmes et sous-programmes, avec une clarification des responsabilités
- Formuler des indicateurs de performance pertinents, mesurables et alignés sur le cadre de résultats du ProDEG
- Élaborer des plans annuels opérationnels avec des activités détaillées, des enveloppes budgétaires et des calendriers d'exécution
- Assurer l'articulation entre le PAP central et les contrats de performance au niveau des services déconcentrés

c) Amélioration de la qualité des Rapports Annuels de Performance (RAP)
Le RAP est un instrument de redevabilité et d'apprentissage permettant de mesurer les progrès vers l'atteinte des objectifs. L'IIPE appuiera la production de RAP de haute qualité par :
- Revoir et harmoniser le canevas pour la production des RAP au niveau sectoriel
- Mettre en place un processus de collecte et de validation des données de performance, directement lié au système d'information éducatif
- Renforcer l'analyse des écarts de performance (résultats attendus vs. résultats atteints) et l'identification des causes
- Analyser les RAP pour accompagner les ministères dans l'apprentissage et l'ajustement des programmes

Official Use Only

Pour mener à bien cette mission et assurer la complémentarité avec les autres efforts en cours en matière de pilotage et de coordination sectoriel, l'IIPE se rapprochera des autres partenaires du GSE notamment Plan Internationale qui assure le rôle d'agence de coordination et d'agent partenaire d'une partie des fonds SCG sur le volet coordination sectorielle.

1.1.4 Conception d'un manuel de procédures standardisé pour la chaine PPBSE + mercuriale des prix

Un élément crucial pour la durabilité du renforcement des capacités est la documentation des processus et procédures de la chaine PPBSE. L'IIPE appuiera l'élaboration d'un manuel de procédures standardisé qui :

- Décrit étape par étape les phases du cycle de planification opérationnelle, programmation et budgétisation (préparation, élaboration, approbation, exécution, suivi, évaluation)
- Définit clairement les rôles et responsabilités de chaque acteur (ministères sectoriels, DAF, responsables de programme, services déconcentrés, etc.)
- Fournit des modèles et des outils pour chaque phase du cycle
- Intègre les exigences du gouvernement en matière de réforme des finances publiques en cours

Harmonisé avec la charte de gestion du gouvernement et les nouvelles directives budgétaires, ce manuel servira de document de référence pour les acteurs budgétaires et facilitera la formation continue, la mise en œuvre cohérente et l'appropriation durable des processus.

La mercuriale de prix est un outil qui liste les coûts unitaires standardisés pour les biens, les services et les intrants éducatifs (salaires des enseignants, coûts de construction d'une salle de classe, prix des manuels scolaires, etc.). L'IIPE appuiera :

- La collecte des données de prix auprès des unités de gestion des ministères et des institutions de référence
- L'analyse et l'harmonisation de ces prix pour éliminer les variations entre les exercices budgétaires et/ou entre les programmes/sous-programmes.
- La production d'une mercuriale consolidée et mise à jour annuellement
- La diffusion et l'utilisation de cette mercuriale par tous les acteurs de la chaîne PPBSE, notamment lors de l'élaboration des budgets

Cet outil renforcera la crédibilité budgétaire et la transparence à l'intérieur de chacun des trois ministères à travers une budgétisation plus réaliste et transparente et permettra une meilleure collaboration entre les services administratifs et financiers en charge de la programmation budgétaire et de l'exécution du budget, et les services techniques (responsables de programme) en charge de la planification opérationnelle et de la mise en œuvre des activités.

Activité 1.2 : Optimisation de l'allocation des ressources pour plus d'efficacité et d'impact

Pour que le financement public investi par le Gouvernement Guinéen dans le secteur de l'éducation se traduisent en résultats tangibles en matière de résultats d'apprentissage, l'allocation de ces ressources doit être faite de manière stratégique et équitable. Cependant, en Guinée, l'allocation des ressources entre niveaux d'administration (du niveau central vers les régions, préfectures, puis établissements) ne suit pas une méthodologie formalisée et documentée. L'essentiel du budget de l'éducation (surtout pour le MEPUA) est exécuté par le niveau central.

Official Use Only

De plus, les allocations budgétaires sont simplement reconduites d'une année sur l'autre, sans ajustement au regard de nouveaux besoins ou de l'évolution des disparités géographiques et sociales. Par ailleurs, les critères d'équité, d'égalité de genre et de vulnérabilité sont peu ou prou intégrés dans les formules d'allocation. Cela signifie que les ressources ne ciblent pas nécessairement les zones et les populations les plus vulnérables, ce qui perpétue ou aggrave les inégalités existantes.

Cette activité vise à mettre en place une méthodologie d'allocation des ressources basée sur des critères explicites et équitables, capable de cibler les disparités et de favoriser l'inclusion.

Sous-activités et modalités de mise en œuvre

1.2.1 Révision de la méthodologie et des critères d'allocation des ressources et Intégration de critères d'équité, de genre et de vulnérabilités dans les formules d'allocation

L'IIPE appuiera les trois ministères notamment le MEPUA à concevoir une nouvelle méthodologie d'allocation des ressources qui:

- Formalise le processus d'arbitrage et de priorisation des activités, en lien avec les résultats attendus du ProDEG et du Pacte de Partenariat
- Définit des critères explicites et hiérarchisés pour l'allocation stratégique (quel pourcentage de ressources pour chaque programme ? comment les enveloppes sont-elles distribuées au niveau déconcentré ?)
- Documente les processus de prise de décision, facilitant la transparence et la responsabilité
- Assure la cohérence avec les orientations du gouvernement en matière de planification et budgétisation

Cette méthodologie sera formalisée sous la forme d'une charte, approuvée par les ministères et communiquée à tous les acteurs du secteur avant le début de chaque cycle budgétaire.

Au-delà de la révision de la méthodologie générale, l'IIPE appuiera spécifiquement l'intégration de critères d'équité dans les formules d'allocation des différentes dépenses d'éducation (allocation du personnels, bénéficiaires des dépenses des biens et services, formules d'allocation des dépenses de transferts, ciblage des dépenses d'investissements). Cela comprendra :

- L'identification des zones et groupes les plus vulnérables (régions reculées, populations pauvres, filles, enfants handicapés, etc.)
- La conception de formules d'allocation selon les différentes catégories économiques des dépenses d'éducation qui tiennent compte de ces vulnérabilités, par exemple : allocation supplémentaire pour les écoles dans les zones arides ou éloignées, allocation préférentielle pour soutenir la scolarisation des filles dans les régions où la disparité est la plus importante
- L'adoption d'indicateurs de vulnérabilité et d'équité dans la grille d'évaluation utilisée pour l'allocation des ressources
- Le suivi annuel de l'impact de ces critères sur la distribution des ressources et les résultats en matière d'accès et de qualité

Activité 1.3 : Amélioration de la transparence budgétaire et du dialogue avec les partenaires

La transparence budgétaire et le dialogue régulier avec les partenaires techniques et financiers (PTF) sont essentiels pour :

Official Use Only

- Assurer que les ressources externes (dons, prêts) sont effectivement alignées sur le budget national et les priorités du secteur
- Réduire la fragmentation des appuis et améliorer la complémentarité entre financement public et externe
- Permettre un dialogue constructif basé sur des données et des analyses partagées

Actuellement, la Guinée dispose d'un cadre de dialogue formalisé (Groupe Sectoriel Étendu – GSE) mais celui-ci souffre de faiblesses importantes : les documents budgétaires ne sont pas systématiquement publiés, les données sur les financements externes ne sont pas consolidées, et le dialogue ne s'appuie pas toujours sur des analyses à jour.

Cette activité vise à améliorer la qualité et la régularité du dialogue sectoriel et la transparence des informations budgétaires.

Sous-activités et modalités de mise en œuvre

1.3.1 Mise en place d'un processus rigoureux de suivi infra-annuel des budgets

Actuellement, les ministères ne disposent pas d'outils pour le suivi régulier et rapproché de l'exécution budgétaire permettant des ajustements en cours d'année. L'IIPE appuiera :

- La mise en place d'un processus de suivi trimestriel de l'exécution des budgets, avec une collecte systématique des données auprès des différentes unités de gestion
- L'élaboration d'un canevas harmonisé pour les rapports trimestriels, incluant des informations sur: les dépenses engagées, liquidées et payées ; les activités réalisées ; les problèmes identifiés; les ajustements recommandés
- La désignation de responsables du suivi budgétaire à chaque niveau (central, régional, académique)
- La mise en place d'un mécanisme de validation et de consolidation des rapports trimestriels
- L'utilisation de ces rapports pour identifier les goulots d'étranglement et procéder à des ajustements opportuns (réallocation de ressources, accélération d'activités, etc.)

Le suivi infra-annuel permettra une meilleure maîtrise de l'exécution et une correction rapide des dérives.

1.3.2 Appui à la publication régulière des documents sectoriels

La publication régulière des documents sectoriels (rapports d'exécution budgétaires, rapports de performance, etc.) sur les canaux publics (site web du ministère, plateforme gouvernementale) est un élément clé de la transparence. L'IIPE appuiera :

- La mise en place d'un système de gestion documentaire permettant le téléchargement et la consultation des documents budgétaires par le public
- L'élaboration d'une politique et d'un calendrier de publication des documents (DPPD, PAP et RAP)
- La sensibilisation des partenaires et de la société civile sur la disponibilité des documents et leur mode de consultation

Cette amélioration de la transparence renforcera la redevabilité et permettra une meilleure participation des acteurs externes.

Official Use Only

1.3.3 Renforcement du dialogue régulier avec les PTF

Le Groupe Sectoriel Étendu (GSE) est le cadre principal de dialogue entre le gouvernement et les PTF. Cependant, ce dialogue doit être basé sur des informations à jour et des analyses partagées. L'IIPE appuiera :

- L'organisation régulière de réunions de concertation avec les PTF, avant le lancement du cycle budgétaire annuel identifier les opportunités d'appui externe
- La consolidation des informations sur les financements externes, incluant : les montants, les modalités (don, prêt), les secteurs/programmes financés, les calendriers de décaissement
- La liaison de cette base avec les instruments de planification et budgétisation (DPPD, PAP), pour assurer une meilleure intégration des ressources externes
- La production régulière de rapports et tableaux de bord pour le suivi et l'analyse des financements externes

Pour mener à bien cette mission et assurer la complémentarité avec les autres efforts en cours en matière de pilotage et de coordination sectoriel, l'IIPE se rapprochera des autres partenaires du GSE notamment Plan Internationale qui assure le rôle d'agence de coordination et d'agent partenaire d'une partie des fonds SCG sur le volet coordination sectorielle.

Résultats attendus de la composante 1

Au terme de la mise en œuvre de cette composante (30 mois), les résultats attendus sont :

i) Les processus et outils de budgétisation par programme et de GAR sont renforcés dans les trois ministères de l'éducation, avec une meilleure articulation entre planification stratégique, programmation pluriannuelle et budgétisation annuelle. Un diagnostic approfondi et un plan d'amélioration basé sur les résultats auront été réalisés.
ii) Environ 60 planificateurs et gestionnaires budgétaires aux niveaux central et déconcentré auront été formés en budgétisation par programme, AE/CP, et GAR.
iii) Une méthodologie formalisée et documentée d'allocation des ressources en cascade, intégrant des critères d'équité, de genre et de vulnérabilité, aura été élaborée, approuvée et testée lors d'au moins un cycle budgétaire.
iv) Une mercuriale de prix harmonisée et actualisée annuellement sera disponible et utilisée par les acteurs de la chaîne PPBSE.
v) Un manuel de procédures standardisé pour l'ensemble de la chaine PPBSE sera élaboré, approuvé et serviront de document de référence pour la formation continue.
vi) Un processus régulier de suivi infra-annuel de l'exécution physico-budgétaire sera mis en place, avec production de rapports détaillés permettant les ajustements opportuns.
vii) Les documents budgétaires (DPPD, PAP, RAP) seront publiés régulièrement sur les canaux publics, contribuant à améliorer la transparence et l'accès à l'information.
viii) Le dialogue avec les partenaires techniques et financiers sera renforcé, basé sur des données partagées et des analyses consolidées, améliorant l'alignement et la complémentarité des appuis.

Official Use Only

COMPOSANTE 2 : DONNÉES ET PREUVES POUR LE PILOTAGE

Objectif stratégique général

Renforcer les systèmes de collecte, de gestion et d'utilisation des données pour un pilotage du système éducatif fondé sur les preuves, garantissant que les décisions politiques et administratives à tous les niveaux (central, déconcentré/décentralisé) s'appuient sur des informations fiables, pertinentes, actualisées et équitablement désagrégées.

Bénéficiaires :

- Secrétariat Technique de Coordination et de Pilotage du ProDEG
- Responsables de programmes et sous programmes prioritaires
- Points focaux de suivi-évaluation dans les ministères
- Bureau de Stratégies et du Développement
- Structures déconcentrées participant au suivi

Contexte et justification

Un système éducatif performant et équitable dépend de la capacité à produire, analyser et utiliser régulièrement des données de qualité pour éclairer les décisions stratégiques. Cependant, le secteur éducatif guinéen souffre de lacunes importantes dans tous les aspects de cette chaîne données-décision.

Dans son état actuel, le SIGE au niveau de trois ministères capte de nombreuses données (inscriptions, effectifs, ressources humaines, infrastructures) mais celles-ci ne sont pas régulièrement mises à jour, et sont peu exploitées pour la prise de décision. Les principaux problèmes identifiés incluent l'absence de collecte numérique systématisée, un manque de rigueur dans le traitement des données, couplé à des retards importants dans la disponibilité des annuaires statistiques qui sont souvent publiés plusieurs mois après la fin de l'année scolaire concernée.

Au-delà de la collecte de données brutes, la Guinée souffre d'une faiblesse majeure : la multiplicité d'indicateurs de suivi sectoriel du ProDEG difficiles à renseigner, combinée à l'absence d'indicateurs d'efficience ; une absence de définitions harmonisées pour les indicateurs ; une insuffisance de désagrégations systématiques selon le sexe, la région et d'autres variables sociales ; et une très faible intégration de la dimension genre dans le système d'information.

En matière de suivi et d'évaluation (S&E), le dispositif institutionnel existe mais fonctionne de manière désarticulée. Il n'existe pas de plan annuel formalisé pour les activités de S&E, les rôles et responsabilités des différents acteurs (ministères, services déconcentrés, établissements) ne sont pas clairement définis, les calendriers de collecte et de rapportage ne sont pas harmonisés entre ministères, et les processus de validation des données sont faibles.

Enfin, même lorsque les données sont disponibles, leur utilisation reste très limitée. Les rapports produits sont largement descriptifs, basés sur des constats statistiques simples, et n'explorent pas les causes sous-jacentes aux inégalités observées. Il existe peu de guides ou de méthodes standardisées pour la production de rapports analytiques de qualité, et les outils de pilotage comme les tableaux de bord manquent ou ne sont pas régulièrement mis à jour.

Official Use Only

Cette situation a des conséquences directes sur la qualité du pilotage du secteur. Sans données de qualité et sans analyses rigoureuses, il est impossible d'identifier avec précision où se situent les disparités, quels en sont les causes, et quelles interventions cibleraient mieux les problèmes. Cela entrave la mise en œuvre efficace du ProDEG et du Pacte de Partenariat.

Activité 2.1 : Consolidation du cadre institutionnel de production de données et de suivi-évaluation

La production régulière de données de qualité et leur utilisation pour la prise de décision dépendent d'un cadre institutionnel clair, formalisé et opérationnel. Or, en Guinée, ce cadre institutionnel de suivi-évaluation est fragmenté et peu opérationnel. La clarification des rôles et responsabilités, l'élaboration de plans et de procédures standardisées, et la mise en place de calendriers harmonisés sont des préalables essentiels.

Cette activité vise à construire un dispositif institutionnel robuste et durable de S&E.

Sous-activités et modalités de mise en œuvre

2.1.1 Diagnostic approfondie du dispositif actuel de suivi-évaluation

L'IIPE mènera un diagnostic exhaustif du dispositif actuel de S&E au sein du MEPUA et des services déconcentrés (inspections régionales). Ce diagnostic couvrira :

- L'inventaire des activités et des responsabilités actuelles en matière de S&E à chaque niveau
- L'analyse des processus de collecte de données au niveau des écoles et des services déconcentrés
- L'identification des outils et supports actuellement utilisés pour le S&E (formulaires, bases de données, registres, etc.)
- La clarification des flux de données (de l'école vers le centre) et des processus de consolidation
- L'analyse des mécanismes de validation existants et de leur efficacité
- L'identification des points forts et des goulots d'étranglement du dispositif actuel
- L'évaluation de la qualité, de la complétude et de la ponctualité des données actuellement produites
- L'analyse des processus de suivi sectoriel (suivi routinier, revues sectorielles, évaluations à mi-parcours, etc.), de la qualité du dialogue sectorielle, et de l'utilisation des données dans ces processus.
- Prise en compte de l'égalité de genre dans le dispositif de suivi-évaluation.

Ce diagnostic s'appuiera sur des entretiens avec les responsables de S&E aux niveaux ministériel et déconcentré, l'observation directe des processus au niveau des écoles, et l'analyse de la documentation existante. Un rapport diagnostic détaillé sera produit, accompagné de recommandations d'amélioration.

2.1.2 Clarification des rôles et responsabilités de chaque acteur dans la chaîne de suivi-évaluation

Sur la base du diagnostic, l'IIPE appuiera l'élaboration d'un document formalisant les rôles et responsabilités de chaque acteur dans la chaîne de S&E. Ce document décrira précisément :

Official Use Only

- Les responsabilités du ministère central (MEPUA) en matière de définition des indicateurs, de consolidation des données, d'analyse et de rapportage
- Les responsabilités des services déconcentrés en matière de collecte, de compilation locale et de transmission des données
- Les responsabilités des établissements (écoles, collèges) en matière de collecte et de transmission des données de base
- Les responsabilités des autres parties prenantes (partenaires techniques et financiers, société civile) dans le processus de S&E
- Les chaînes de responsabilité et les mécanismes de reddition de comptes

Ce document sera formalisé sous la forme d'une directive ou d'une charte de S&E, approuvée par les autorités ministérielles et communiquée à tous les niveaux du système.

L'IIPE appuiera également l'élaboration d'un plan annuel détaillé des activités de S&E. Ce plan spécifiera :

- Le calendrier précis des activités de collecte de données (dates des campagnes de collecte, délais de transmission, validation)
- Le calendrier des analyses et du rapportage (dates de production des rapports mensuels, trimestriels, annuels)
- La programmation des missions de supervision pour assurer la qualité de la collecte
- Les dates des revues périodiques et des points de suivi avec les partenaires
- Les responsables de chaque activité
- Les ressources (budget, personnel) nécessaires

En parallèle, l'IIPE aidera à l'élaboration d'un manuel de procédures standardisé pour la chaîne de S&E qui complétera le manuel de procédure de la chaine PPBSE décrite plus haut (ajouter référence activité). Ce manuel détaillera :

- Les processus standardisés pour la collecte des données (protocoles, formulaires, directives de remplissage)
- Les procédures d'analyse et de traitement des données
- Les mécanismes de validation à chaque niveau (validation par les écoles, validation au niveau académique, validation centralisée)
- Les circuits de transmission et les délais de remontée de l'information
- Les formats et les délais pour la production des rapports périodiques
- Les procédures pour la gestion des données manquantes ou incohérentes

Ce manuel sera développé de manière participative, à travers des ateliers de consultation impliquant les responsables de S&E à tous les niveaux, les directeurs d'écoles, et les partenaires techniques et financiers.

Par ailleurs, actuellement, les calendriers de S&E ne sont pas harmonisés entre les trois ministères de l'éducation (MEPU-A, METFP-E, MESRS-I), ce qui crée des difficultés pour une consolidation coordonnée. L'IIPE appuiera la mise en place d'un calendrier harmonisé unique pour l'ensemble du secteur, qui sera :

- Intégré dans le calendrier ministériel global (calendrier budgétaire, calendrier de planification)
- Communiqué à tous les niveaux du système bien avant le début du cycle annuel

Official Use Only

- Respecté de manière systématique pour assurer la régularité et la prévisibilité
- Révisé annuellement en fonction des leçons apprises

Ce calendrier permettra à tous les acteurs de se préparer et de s'organiser pour respecter les délais de collecte et de rapportage.

Activité 2.2 : Amélioration de la qualité et rationalisation des indicateurs de S&E

La qualité des données dépend directement de la clarté des définitions des indicateurs, de la robustesse des protocoles de collecte, de la compétence des collecteurs et des responsables de données, et de l'existence de mécanismes d'assurance qualité. Actuellement, plusieurs de ces éléments font défaut dans le système de production de statistiques sectorielles des trois ministères. Cette activité vise à renforcer la qualité et la fiabilité des données produites.

Sous-activités et modalités de mise en œuvre

2.2.1 Élaboration d'un manuel harmonisé des indicateurs avec fiches signalétiques

L'IIPE appuiera l'élaboration d'un manuel complet des indicateurs du secteur éducatif guinéen. Ce manuel inclura :

- Une liste harmonisée et validée de tous les indicateurs à collecter (séparant les indicateurs clés requis des indicateurs complémentaires)
- Pour chaque indicateur, une fiche signalétique détaillée précisant :
 - La définition exacte et précise de l'indicateur
 - La source des données (registres d'école, rapports des services déconcentrés, bases de données, etc.)
 - Le mode de calcul (formule mathématique, si applicable)
 - La fréquence de collecte (annuelle, semestrielle, trimestrielle)
 - Les désagrégations obligatoires (par sexe, par région, par milieu urbain/rural, par niveau d'enseignement, etc.)
 - Les normes de qualité (précision, complétude, délais)
 - Les responsables de la collecte et de la validation

Ce manuel servira de référence unique pour tous les acteurs du système et évitera les ambiguïtés ou les variations d'interprétation. Cela permettra également une harmonisation méthodologique et une meilleure disponibilité des indicateurs de suivi de l'ODD4.

2.2.2 Formation des rapporteurs de données pour le suivi sectoriel annuel et infra-annuel

Pour que les protocoles de S&E annuel et infra annuel soient effectivement mis en œuvre, les personnes chargées de renseigner les différents outils de suivi (fiches de suivi de PTA et autres rapports d'exécution physique des activités, etc.) doivent être formées et soutenues. L'IIPE appuiera:

- La formation des responsables de la compilation au niveau des services centraux (directions techniques en charge de la mise œuvre) et déconcentrés (inspections régionales)
- La formation d'un groupe de référence pour la compilation et l'assurance qualité de la remontée des données au niveau central

Au total, 20 gestionnaires de données seront formés au cours de la mise en œuvre de cette activité.

Official Use Only

Activité 2.3 : Renforcement de l'analyse et de la production de rapports analytiques

La simple production de données statistiques ne suffit pas à éclairer les décisions. Il est nécessaire de produire des analyses approfondies explorant les causes des résultats observés, les facteurs d'inégalité, et les possibilités de réponse. Actuellement, les rapports produits en Guinée sont largement descriptifs. Cette activité vise à développer une culture d'analyse rigoureuse des données.

Sous-activités et modalités de mise en œuvre

2.3.1 Formation des planificateurs, gestionnaires et responsables de programme à l'analyse approfondie des données

L'IIPE concevra et dispensera un programme de formation complet sur l'analyse des données. Ce programme comprendra :

- Des modules de base sur les méthodes d'analyse statistique descriptive
- Des modules sur la présentation des données et la communication des résultats de manière claire et accessible au différent public notamment pour les décideurs politiques

Ce programme de formation ciblera environ 40 planificateurs, gestionnaires de données, et responsables de programme aux niveaux central et déconcentré. La formation inclura une composante pratique, avec accompagnement direct lors de la production des premiers rapports analytiques.

2.3.2 Élaboration de guides et de modèles pour la production de rapports analytiques

Pour standardiser et faciliter la production de rapports analytiques de qualité, l'IIPE développera :

- Un manuel détaillé sur les méthodes d'analyse des données, avec étapes claires et exemples concrets
- Des fiches techniques pour l'interprétation spécifique de chaque indicateur clé
- Des exemples commentés de bonnes pratiques rédactionnelles (comment présenter les données, comment argumenter les analyses)
- Des check-lists pour l'auto-évaluation de la qualité des rapports
- Des modèles annotés de rapports types (rapport annuel, rapport thématique, note d'analyse)

Ces outils seront utilisés tant pour la formation que comme références permanentes pour les producteurs de rapports.

2.3.3 Appui à la production annuelle d'un rapport analytique sectoriel

Au-delà des rapports de routine, l'IIPE appuiera spécifiquement la production d'un rapport analytique sectoriel annuel de haute qualité. Ce rapport :

- Analyserait les résultats du secteur selon les axes clés du ProDEG (accès, équité, apprentissage, efficacité)
- Explorerait les causes sous-jacentes des inégalités observées (disparités de genre, disparités régionales, disparités par milieu urbain/rural)
- Discuterait de l'efficience des dépenses éducatives et de l'impact des interventions

Official Use Only

- Formulerait des recommandations pour l'ajustement des stratégies

Ce rapport servirait de base pour les discussions du Groupe Sectoriel Étendu (GSE) et pour l'ajustement des plans d'action annuels.

Les sous-activités 2.3.2 et 2.3.3 seront conduites en lien avec l'appui à la chaine PPBSE (outils et canevas) décrites dans la composante 1.

2.3.4 Mise en place de tableaux de bord dynamiques pour le pilotage et suivi sectoriel

A ce jour, le suivi annuel et infra annuel de la mise en œuvre de plan de travail annuel (PTA) se fait sur la base de nombreux fichiers Excel ce qui rallonge les délais et crée de retard, est susceptible à l'introduction de retard, et ne facilite in fine le travail de coordination et de pilotage sectoriel.
Cette activité introduira l'utilisation de tableaux de bord numériques. Les tableaux de bord sont des outils essentiels pour permettre aux décideurs sectoriels d'assurer un suivi régulier et consolidé des performances du secteur éducatif guinéen dans son ensemble. En complément des activités visant l'amélioration de la collecte de données, de la planification et budgétisation axée sur les résultats, la présente activité vise à équiper le ST-CP ainsi que d'autres instances ministériels (BSD, DAF) au sein des trois ministères d'une suite de tableaux de bord dynamique pour le pilotage et suivi sectoriel.
A ce titre, L'IIPE appuiera :

- La conception de tableaux de bord synthétiques adaptés à l'exercice de suivi sectoriel notamment en lien avec les processus annuels d'élaboration et d'exécution de plan de travail annuel (PTA), et suivi trimestriel, semestriel et annuel
- L'élaboration de tableaux de bord consolidés, montrant les performances de tous les ministères de l'éducation
- La production de versions visuelles (graphiques, cartes, infographies) facilitant la compréhension par des non-spécialistes
- La mise à disposition de ces tableaux sur des plateformes accessibles (site web, applications simples)

Cet appui sera fourni de manière participative, en consultation avec les utilisateurs clés (planificateurs, gestionnaires budgétaires, décideurs) pour assurer que ces tableaux de bord répondent réellement aux besoins opérationnels (ST-CP, BSD, DAF).

Le choix de l'outil adéquat (Power BI, Tableaux, Kobo collect, etc.) sera défini à l'issue d'un processus de consultations techniques avec les équipes informatiques des trois ministères.

Par ailleurs, L'IIPE assurera un appui technique amont pour la définition des besoins en termes de données et d'informations pour le suivi le pilotage sectoriel en lien avec les autres activités.

Pour accompagner l'adoption et le bon fonctionnement de ces tableaux de bord, il sera crucial que les utilisateurs soient formés à leur utilisation. L'IIPE appuiera :
- La conception d'un programme de formation adapté aux différents types d'utilisateurs (collecteurs de données, compilateurs au niveau régional et central, analystes au niveau central)
- La production de manuels d'utilisation clairs et illustrés
- L'accompagnement des premiers cycles d'utilisation, avec support technique et correction des erreurs

Official Use Only

Au total 10 cadres (ST-CP, BSD, DAF) bénéficieront de cette formation et de l'accompagnement technique nécessaire pour la prise en main l'utilisation des tableaux de bord.

Résultats attendus de la composante 2

Au terme de la mise en œuvre de cette composante, les résultats attendus sont :

ix) Un diagnostic approfondi du dispositif actuel de suivi-évaluation aura été réalisé, identifiant les forces, les faiblesses et les recommandations d'amélioration.
x) Un cadre institutionnel clarifié de suivi-évaluation (rôles, responsabilités, procédures, calendrier) aura été formalisé dans une directive ou charte de S&E, approuvée et communiquée à tous les niveaux et arrimé aux nouveaux processus et instruments de la chaine PPBSE.
xi) Un plan annuel détaillé de suivi-évaluation et un manuel de procédures standardisées pour la chaîne de S&E seront disponibles et opérationnels.
xii) Un calendrier harmonisé des activités de collecte, analyse et rapportage sera intégré dans le calendrier ministériel global et respecté systématiquement.
xiii) Un manuel complet des indicateurs avec fiches signalétiques sera élaboré, validé et serviront de référence unique pour tous les acteurs du secteur.
xiv) Environ 20 gestionnaires de données auront été formés à la collecte et au traitement des données selon les nouveaux protocoles et standards de qualité.
xv) Environ 40 planificateurs, gestionnaires et responsables de programme auront été formés à l'analyse approfondie des données et à la production de rapports analytiques.
xvi) Des guides et des modèles pour la production de rapports analytiques seront disponibles et utilisés systématiquement.
xvii) Un rapport analytique sectoriel de haute qualité, explorant les causes des disparités et inégalités, sera produit annuellement et servira de base pour les discussions du GSE et l'ajustement des stratégies.
xviii) Des tableaux de bord dynamiques, synthétiques et visuellement accessibles, seront mis en place à différents niveaux du système pour faciliter le pilotage basé sur les données.
xix) Une culture d'utilisation des données pour la prise de décision sera progressivement établie à tous les niveaux du système, avec une augmentation mesurable du nombre de décisions basées sur l'analyse des données.

COMPOSANTE 3 : PLANIFICATION SENSIBLE AU GENRE

Objectif stratégique général

Intégrer systématiquement l'égalité de genre comme dimension transversale et substantielle dans la planification, la budgétisation et le suivi-évaluation du secteur éducatif, en s'appuyant sur une analyse approfondie et contextualisée des obstacles à l'égalité, et en renforçant les capacités et l'engagement de tous les acteurs du secteur à œuvrer pour une meilleure égalité des genres.

Bénéficiaires :

- Équipes du Bureau de Stratégies et du Développement (BSD) des trois ministères
- Responsables des services genre et équité
- Responsables de programmes prioritaires du ProDEG
- Directeurs régionaux et préfectoraux de l'éducation
- Cadres en charge de la planification au niveau déconcentré
- Secrétariat Technique de Coordination et de Pilotage du ProDEG

Official Use Only

Contexte et justification

Bien que la Guinée ait adopté un Plan Décennal (ProDEG 2020-2029) et un Pacte de Partenariat (2024-2027) mentionnant l'égalité de genre et reconnaissant l'importance de l'éducation inclusive, les inégalités de genre dans le secteur éducatif demeurent substantielles et persistantes. Ces inégalités ne sont pas seulement des enjeux d'équité sociale, mais constituent des obstacles majeurs à l'atteinte des objectifs du ProDEG et à la réalisation du potentiel éducatif du pays.

Les données disponibles révèlent plusieurs dimensions criantes de cette inégalité de genre :

Accès et scolarisation : Environ 10 points de pourcentage séparent les taux de scolarisation nets des filles et des garçons au niveau primaire, avec les filles en retard. Ces écarts se maintiennent et s'accentuent au niveau secondaire, reflétant une exclusion progressive des filles du système éducatif formel.

Persévérance et achèvement : Les filles enregistrent des taux de rétention plus faibles que les garçons, au primaire et au secondaire. Cette déperdition est notamment due à des facteurs tels que les mariages précoces, les grossesses précoces et les contraintes liées au travail domestique.

Apprentissage et performances : Si les données du PASEC 2019 démontrent que les résultats des filles et des garçons en lecture et en mathématiques au primaire sont relativement similaires, les données de l'enquête auprès des ménages DHS de 2019 montrent que les taux d'alphabétisation des 15-24 ans était de 39% pour les femmes contre 65% pour les hommes.

Représentation des femmes dans la profession enseignante : Environ 40% des enseignants au primaire sont des femmes, contre une norme internationale recommandée de 50%. Au secondaire, ce pourcentage diminue à moins de 19%, démontre une féminisation encore limitée du corps enseignant. Ce déficit de femmes enseignantes est à la fois une cause et une conséquence des inégalités de genre : l'absence de modèles féminins renforce les stéréotypes de genre selon lesquels les femmes ne seraient pas capables ou légitimes pour enseigner.

Leadership et direction d'école : Moins de 20% des directrices et des directeurs d'établissements scolaires sont des femmes. Les données internationales montrent une association positive significative entre une direction scolaire féminine et de meilleurs apprentissages, ainsi qu'un absentéisme moins fréquent des enseignants. Cette sous-représentation des femmes aux postes de direction limite donc non seulement l'égalité des chances mais aussi la qualité générale des écoles.

Au-delà de ces constats quantitatifs, la prise en compte du genre en Guinée souffre de plusieurs limites qualitatives importantes. Premièrement, la réflexion sur le genre s'est largement concentrée sur la scolarisation des filles, sans explorer systématiquement les causes systémiques et structurelles des inégalités. Deuxièmement, il n'existe pas de vision stratégique cohérente sur le genre intégrée dans tous les outils de planification et budgétisation : les documents de programmation (DPPD, PAP) manquent de cibles genrées explicites, et le budget n'est pas analysé selon ses impacts différenciés selon le sexe. Troisièmement, il existe peu d'indicateurs de performance sensibles au genre au-delà de simples désagrégations par sexe, et les analyses de données ont rarement une dimension de profondeur en matière de compréhension des causes des disparités.

Official Use Only

Par ailleurs, les données et les analyses permettant de comprendre les obstacles à l'égalité dans l'éducation sont limitées. La dernière étude systématique sur les obstacles à l'éducation des filles remonte à 2008 et ne couvre pas les multiples dynamiques de genre. De plus, il existe peu d'information sur les obstacles spécifiques rencontrés par les garçons ou sur les facteurs intersectionnels (articulation entre le genre, l'âge, l'origine socio-économique, la localisation géographique, le handicap) qui façonnent l'accès et les résultats en matière d'éducation.

Enfin, la prise en compte du genre dans les outils de la chaîne PPBSE ne s'est pas traduite par une intégration substantielle en pratique. Il n'existe pas de guide harmonisé pour la budgétisation sensible au genre, pas d'analyse systématique du budget selon ses impacts différenciés selon le sexe, et pas de formation généralisée des acteurs à cette approche.

Cette situation requiert un appui technique substantiel pour :

- Approfondir la compréhension des causes et des facteurs des inégalités de genre, en utilisant une approche intersectionnelle
- Intégrer le genre de manière systématique et substantielle dans tous les outils et processus de planification et budgétisation
- Renforcer les capacités de tous les acteurs du secteur à adopter une approche transformatrice du genre
- Assurer que l'égalité de genre ne demeure pas seulement un objectif énoncé dans les documents stratégiques, mais une pratique opérationnelle dans la gestion quotidienne du secteur

Activité 3.1 : Intégration du genre dans la chaîne PPBSE

La chaîne PPBSE est le mécanisme central par lequel le secteur se définis une vision stratégique et la traduit en objectifs à atteindre, y alloue des ressources et mesure les progrès. Or, cette chaîne est actuellement peu sensible aux enjeux de genre. Pour que le genre devienne une réelle priorité transversale, il doit être intégré à chaque étape de cette chaîne : dans les objectifs et les cibles (planification), dans les programmes et les activités (programmation), dans l'allocation des ressources (budgétisation), et dans le suivi des résultats (suivi-évaluation).

Cette activité vise à mener cette intégration de manière systématique et opérationnelle.

Sous-activités et modalités de mise en œuvre

3.1.1 Appui à la définition d'indicateurs de performance sensibles au genre

L'IIPE appuiera la définition d'indicateurs de performance qui vont au-delà de simples désagrégations par sexe. Ces indicateurs seront conçus pour capturer les dimensions clés de l'égalité de genre dans l'éducation. Cela comprendra :

- La révision critique des indicateurs actuellement collectés au titre du ProDEG pour identifier lesquels capturent réellement des dimensions importantes de l'égalité de genre
- La conception et/ou l'intégration de nouveaux indicateurs pour apprécier les disparités et l'égalité de genre dans le système éducatif, tels que :
 - Indicateurs en matière de disparités des opportunités éducatives : taux de progression sans redoublement, taux d'achèvement dans les délais normaux, pourcentage atteignant les seuils d'apprentissage minimaux, etc.

Official Use Only

 - Indicateurs de représentation : pourcentage de femmes enseignantes, pourcentage de directrices d'écoles dans les différents sous-secteurs ainsi que la part des femmes dans l'administration éducative et dans les postes à responsabilités
 - Indicateurs en matière d'égalité de genre : cas de violence de genre en milieu scolaire, décrochages suite à des grossesses et mariages précoces, etc.
- L'intégration systématique d'une désagrégation des indicateurs de performance et l'inclusion d'indicateurs genre complémentaire dans le cadre de résultats du ProDEG ainsi que dans les Projets Annuels de Performance (PAP) / Rapports Annuels de Performance (RAP)

3.1.2 Formation des représentants genre (Cellule Genre, points focaux) à la budgétisation sensible au genre

La budgétisation sensible au genre est une approche permettant d'analyser les décisions budgétaires selon ses impacts différenciés selon le sexe et de reprogrammer les ressources pour mieux promouvoir l'égalité. Actuellement, peu d'acteurs au sein des ministères possèdent les compétences pour mener cette analyse. L'IIPE dispensera une formation spécialisée pour les membres de la Cellule Genre au ministère central, les points focaux genre au niveau déconcentré et les responsables des programmes prioritaires du ProDEG. Cette formation portera sur les thèmes suivants :

- Principes et approches de la budgétisation sensible au genre et expériences des pays en Afrique dans la mise en œuvre de la BSG au niveau national et du secteur de l'éducation.
- Technique d'analyse du budget selon le sexe (repérer les dépenses ayant un impact différencié selon le sexe)
- Pistes de reprogrammation pour améliorer l'allocation aux objectifs de genre
- Intégration de la budgétisation sensible au genre dans le processus PPBSE
- Utilisation de données désagrégées par sexe pour l'analyse budgétaire

Cette formation comprendra à la fois une composante théorique et une composante pratique, avec accompagnement direct dans l'analyse budgétaire des programmes prioritaires.

3.1.4 Production de canevas harmonisés pour la prise en compte du genre dans les documents clés

Pour faciliter et standardiser l'intégration du genre dans les instruments de planification et budgétisation, l'IIPE aidera à l'élaboration de canevas (modèles) harmonisés :

- L'intégration de la dimension genre dans le canevas des DPPD (Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses) pour y faire figurer une section sur les objectifs genrés, les cibles sensibles au genre et l'allocation budgétaire pour l'égalité de genre.
- L'intégration de la dimension genre dans le canevas des PAP (Projets Annuels de Performance) incluant des activités spécifiquement orientées vers l'égalité de genre, avec indicateurs et cibles
- L'intégration de la dimension genre dans le canevas des RAP (Rapports Annuels de Performance) incluant une section d'analyse des résultats selon la dimension genre.
- Un canevas pour les plans académiques (au niveau des académies) intégrant une analyse de la situation du genre et des interventions spécifiques
- Éventuellement, un canevas assorti d'une méthodologie pour l' analyse systématique du budget selon ses impacts potentiels en matière d'égalité de genre (analyse *ex ante* du budget ou étiquetage des dépenses).
- Intégration de la dimension genre dans les processus et outils de suivi-évaluation.

Official Use Only

Ces canevas seront développés de manière participative et testés lors des prochains cycles de planification et budgétisation. Cette activité sera menée en même temps que la composante 1.

Activité 3.2 : Renforcement des capacités en genre pour l'ensemble des acteurs

Pour que l'égalité de genre passe d'un objectif énoncé à une pratique opérationnelle, il est crucial de renforcer les capacités, les attitudes et l'engagement de tous les acteurs du secteur à œuvrer pour cette égalité. Un renforcement des capacités systématique, adapté à différents publics et approches, est donc nécessaire.

Sous-activités et modalités de mise en œuvre

3.2.1 Programmes de formation sur mesure pour les différents publics

L'IIPE concevra et dispensera des programmes de formation adaptés à différents publics et fonctions:

- Pour les cadres centraux en charge de la planification et de la budgétisation :
 - Formation à l'intégration du genre dans la planification stratégique du secteur
 - Formation à la budgétisation sensible au genre et à l'analyse du budget selon les impacts de genre
 - Formation sur l'utilisation des données désagrégées par sexe pour informer la prise de décision
 - Formation sur le leadership transformateur en matière d'égalité de genre

- Pour les responsables de programmes prioritaires du ProDEG :
 - Formation à l'intégration du genre dans la conception et la mise en œuvre des programmes
 - Formation sur la définition de cibles genrées et d'indicateurs sensibles au genre
 - Formation sur le suivi et l'évaluation des résultats selon la dimension genre

- Pour les inspecteurs pédagogiques et les gestionnaires au niveau déconcentré :
 - Formation à la prise en compte du genre dans la supervision pédagogique
 - Formation sur le genre et le leadership scolaire
 - Formation sur la promotion de l'égalité de genre au niveau local

Au total, 20 acteurs du secteur seront formés.

Pour pérenniser cet appui, L'IIPE appuiera le développement de matériels de formation de haute qualité :

- Manuels de formation complets et adaptés à chaque public
- Diapositives de présentation visuellement attrayantes et basées sur des exemples concrets du contexte guinéen
- Fiches techniques et guides pratiques sur des thèmes spécifiques (budgétisation sensible au genre, indicateurs de genre, leadership transformateur, etc.)
- Études de cas et exemples commentés montrant comment intégrer le genre dans les outils de planification et budgétisation
- Vidéos et matériels audiovisuels illustrant les bonnes pratiques et les témoignages

Official Use Only

Ces matériels seront conçus de manière à éviter les stéréotypes de genre et à modéliser une approche transformatrice du genre. Ils seront produits en français et adaptés au contexte guinéen.

Résultats attendus de la composante 3

Au terme de la mise en œuvre de cette composante, les résultats attendus sont :

i) Des indicateurs de performance sensibles au genre (allant au-delà de simples désagrégations par sexe) auront été définis et intégrés dans le cadre de mesure du ProDEG, les PAP et les RAP.
ii) Des cibles spécifiques et différenciées pour les filles/femmes et les garçons/hommes auront été établies pour chaque indicateur, au niveau national et régional.
iii) Les représentants genre (Cellule Genre, points focaux) auront reçu une formation approfondie en budgétisation sensible au genre et seront capables de conduire des analyses du budget selon les impacts de genre.
iv) Des guides pratiques et des canevas harmonisés pour l'intégration du genre dans les instruments clés de la chaîne PPBSE (DPPD, PAP, RAP, plans académiques) seront disponibles et utilisés systématiquement.
v) Environ 20 cadres, gestionnaires et inspecteurs auront reçu une formation approfondie sur l'intégration du genre dans leurs domaines de responsabilité respectifs.
vi) Des matériels de formation sensibles au genre, de haute qualité et adaptés au contexte guinéen, seront disponibles pour soutenir la formation continue et le renforcement des capacités.
vii) La Cellule Genre des ministères et les points focaux genre au niveau déconcentré seront mieux positionnés et dotés de capacités pour assurer l'intégration transversale du genre dans tous les outils et processus de gestion du secteur.
viii) La planification et la budgétisation du secteur seront progressivement infléchies pour mieux prendre en compte l'égalité de genre, avec une augmentation mesurable de la part des ressources consacrées aux interventions pro-genre.
ix) Une culture de la prise en compte du genre sera progressivement établie au sein de l'administration de l'éducation, avec une augmentation du nombre de décisions et d'interventions fondées sur une analyse différenciée selon le genre.

Budget

Voir fichier Excel

Official Use Only



unesco

Institut international de
planification de l'éducation

Bureau de Paris

7-9, rue Eugène Delacroix
75116 Paris
France

Tél : +33 (0) 1 45 03 77 00

iiep.unesco.org/fr

Bureau de Buenos Aires

Agüero 2071
1425 Buenos Aires Argentina

Tél : +54 11 4806 9366 / 4807 5446

buenosaires.iiep.unesco.org

Bureau de Dakar

Route de Ngor,
Enceinte Hotel Ngor Diarama
B.P. 3311, Dakar, Sénégal
Tél : +221 33 859 77 30

dakar.iiep.unesco.org/fr